

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/01/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC

Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 033F1011

SIGNATURE .

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation 21/10/2021

en circulation 21/10/2021

Date de 1^{ère} mise

GC-293-NA (F) Marque

CITROEN

Désignation commerciale

JUMPY

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

VF7VFAHK8M7847383

CTTE Énergie

Genre

willin

Type/CNIT N10CTRCT1171740

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

145543

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

03/11/2025

25057870

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD 4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse

défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARG 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou

montage inadapté ARD, ARG

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES: Vitrage fissuré ou décoloré AV

4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) ARD

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation

horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'

une traverse G

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément

endommagé G

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS: Manquants, mal

fixés ou gravement rouillés ARD

<u>autosécurité</u>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G G

Ripage (-8 à +8 m/km) :

-6.9 m/km

1 %

Forces verticales:

23 % 1114 daN

702 daN

Frein de service

Forces de freinage :

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

333 daN

230 daN

226 daN

D

Déséquilibre (<20%):

5 %

347 da N

347 daN

230 daN

2 % 226 daN

Forces de freinage (efficacité): 333 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) : 62 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 24 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51 m-1)

C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-0.9 %

+0.0 %

Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 %

-4.0 %